

Les dialogues et coopérations inter-territoriaux sont des **démarches souples**, quant à leur participation comme leur organisation. Ils peuvent prendre des formes multiples qui impliquent :

Différentes échelles /

L'ensemble du Sud-Aquitain,
Un groupement d'acteurs sur une
thématique spécifique,
Deux territoires aux enjeux
similaires,
...

Différents objectifs /

Produire de la donnée manquante
Partager des expériences mutualisables
avec d'autres territoires,
Décider de politiques locales,
...

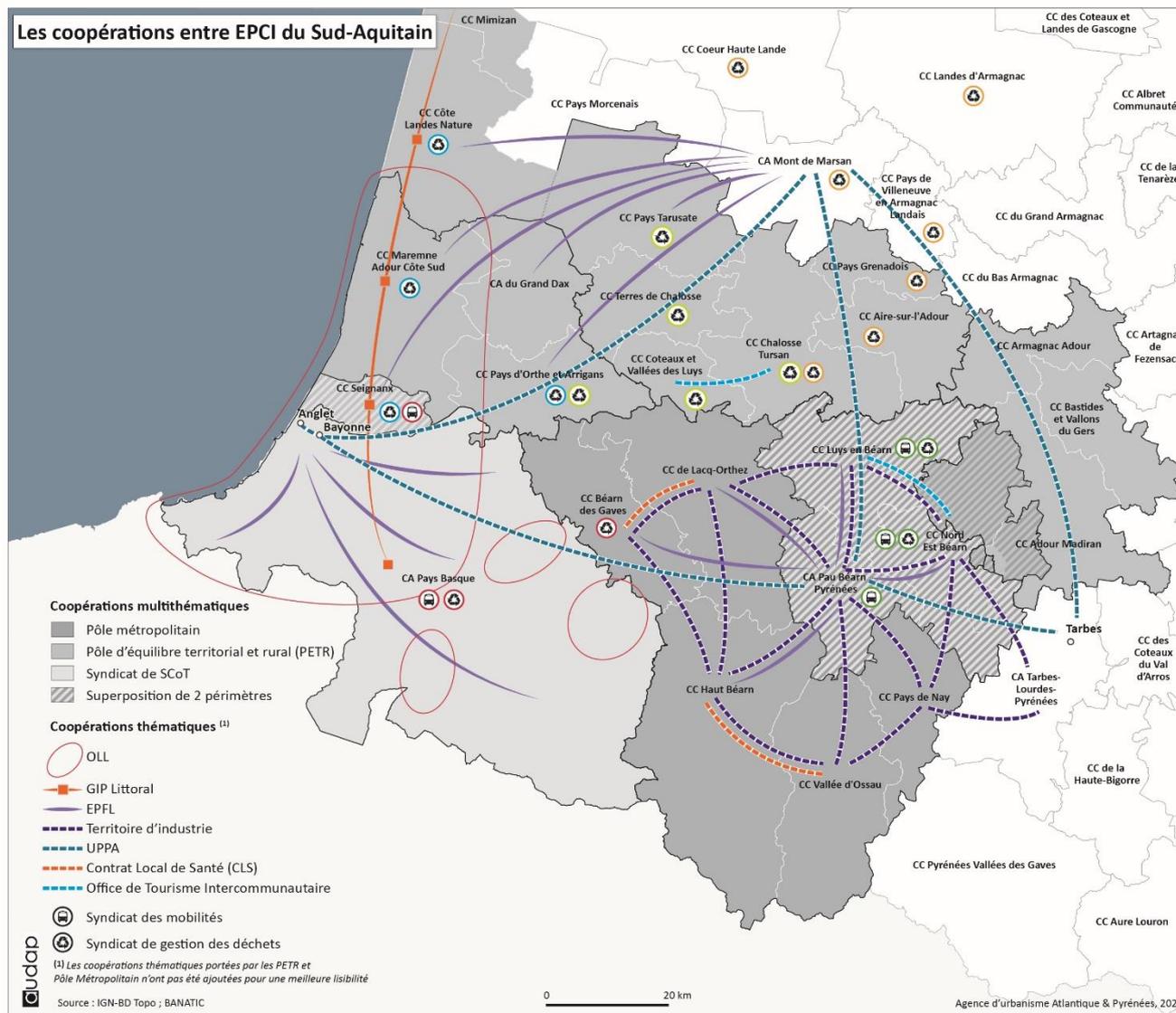
Différentes thématiques /

Tourisme
Economie et industrie
Enseignement et transmission,
Santé et alimentation,
...

Différents acteurs /

Collectivités de même niveau,
Acteurs de la sphère économique,
Ingénieries territoriales,
Acteurs associatifs, habitants
...

III) LES DIALOGUES INTER-TERRITORIAUX : UNE DIVERSITÉ D' ACTIONS POUR RÉPONDRE À DES ENJEUX LOCALEMENT PARTAGÉS ET PRÉSERVER LES TERRITOIRES



III) LES DIALOGUES INTER-TERRITORIAUX : UNE DIVERSITÉ D' ACTIONS POUR RÉPONDRE À DES ENJEUX LOCALEMENT PARTAGÉS ET PRÉSERVER LES TERRITOIRES

Des modèles de dialogues et de coopérations à inventer ou à approfondir selon les besoins, envies et volontés des territoires

Projet « Interreg SUDEO Livhes », finançant des expérimentations sur le patrimoine culturel immatériel à l'échelle du Sud-Ouest de l'Europe



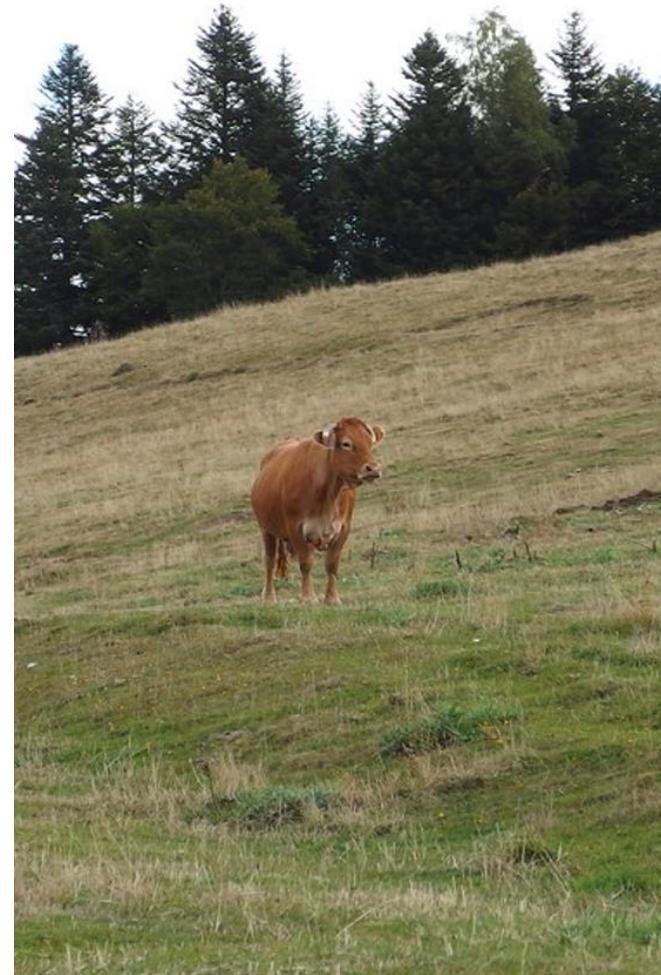
Conférences des territoires sur le thème des mobilités en 2016, rendez-vous « informels » qui ont regroupé plusieurs acteurs de l'ouest du Sud-Aquitain



Le projet alimentaire inter-territorial (PAiT) de la Grande Région Grenobloise

Fabien DAUMARK

*Chargé d'études Agricultures & Alimentation, Agence
d'Urbanisme de la Région Grenobloise*





PROJET ALIMENTAIRE **INTERTERRITORIAL**

810 000 habitants dont 55 % concentrés dans 10% du périmètre

3 754 agriculteurs dont 25 % de femmes

125 900 ha de SAU soit 22% du périmètre

3 052 exploitations dont 23 % en agriculture biologique

25 % des exploitations concernées par une transmission dans les 3 prochaines années

207 ha d'espaces agricoles consommés chaque année entre 2010 et 2020



12 Partenaires mobilisés

et accompagnés par

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



LE PAIT RASSEMBLE : UNE DÉMARCHE SOUPLE ET VOLONTAIRE



L'assemblage des périmètres administratifs dessine les contours d'**un vaste territoire de montagnes et de vallées, riche d'une grande diversité agricole.**

En son centre, le vaste bassin de vie grenoblois, peuplé et dynamique, exerce une pression foncière importante.

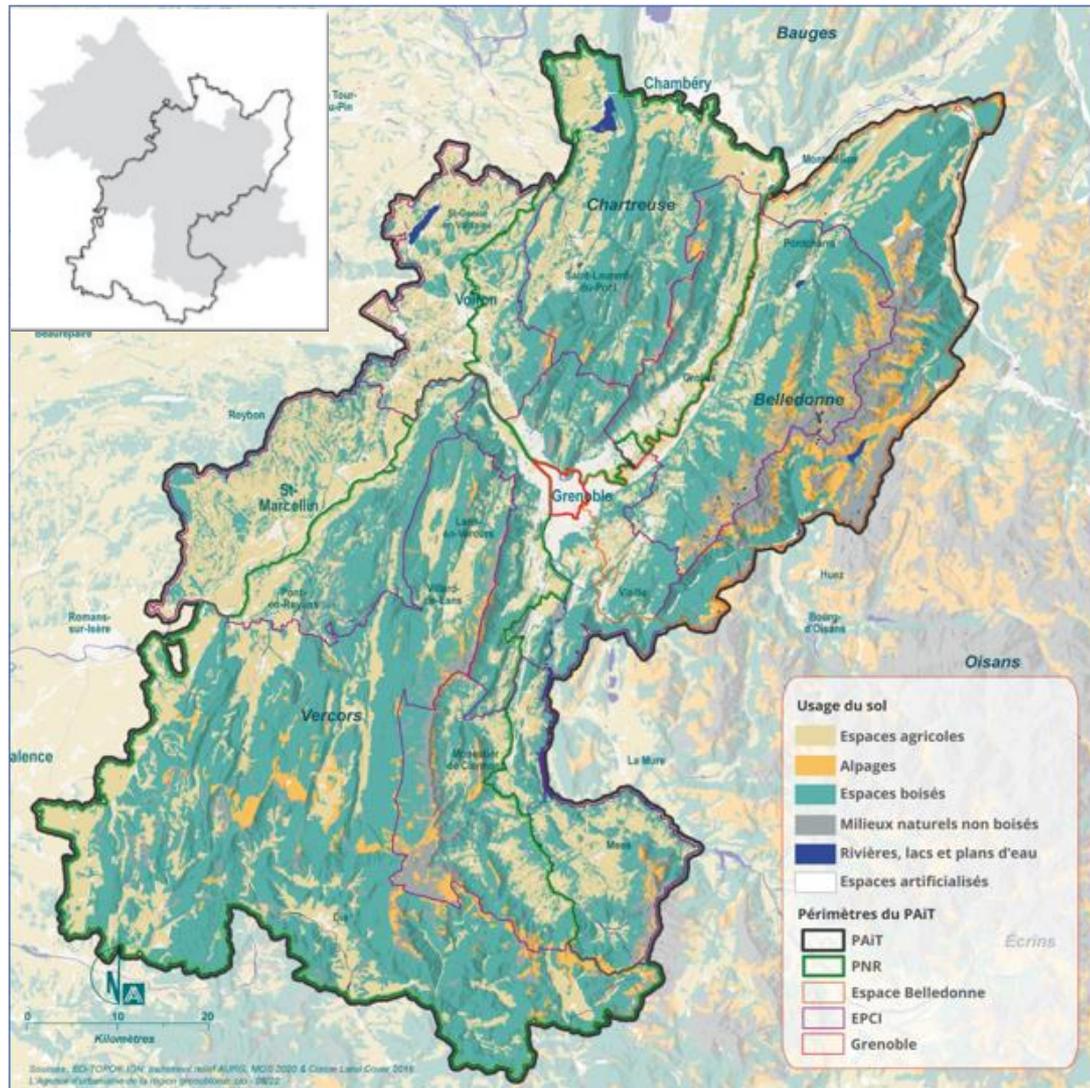
Il constitue un lieu de consommation majeur pour les productions agricoles locales, avec **des attentes de plus en plus fortes en matière de santé humaine et environnementale.**



335 communes, dont 213 en **Isère**
65 en **Savoie**
57 en **Drôme**

808 600 Habitants

	Hab.	Com.
Saint-Marcellin Vercors Isère	44 327	47
Pays Voironnais	93 573	31
Le Grésivaudan	101 729	43
Trièves	10 103	27
Grenoble-Alpes-Métropole	445 059	49
PNR Vercors	133 195	106
PNR Chartreuse	173 087	74
Espace Belledonne	149 113	75



LE PAIT RASSEMBLE : UNE CONSTRUCTION PROGRESSIVE

40 ans de coopération pour des territoires interdépendants

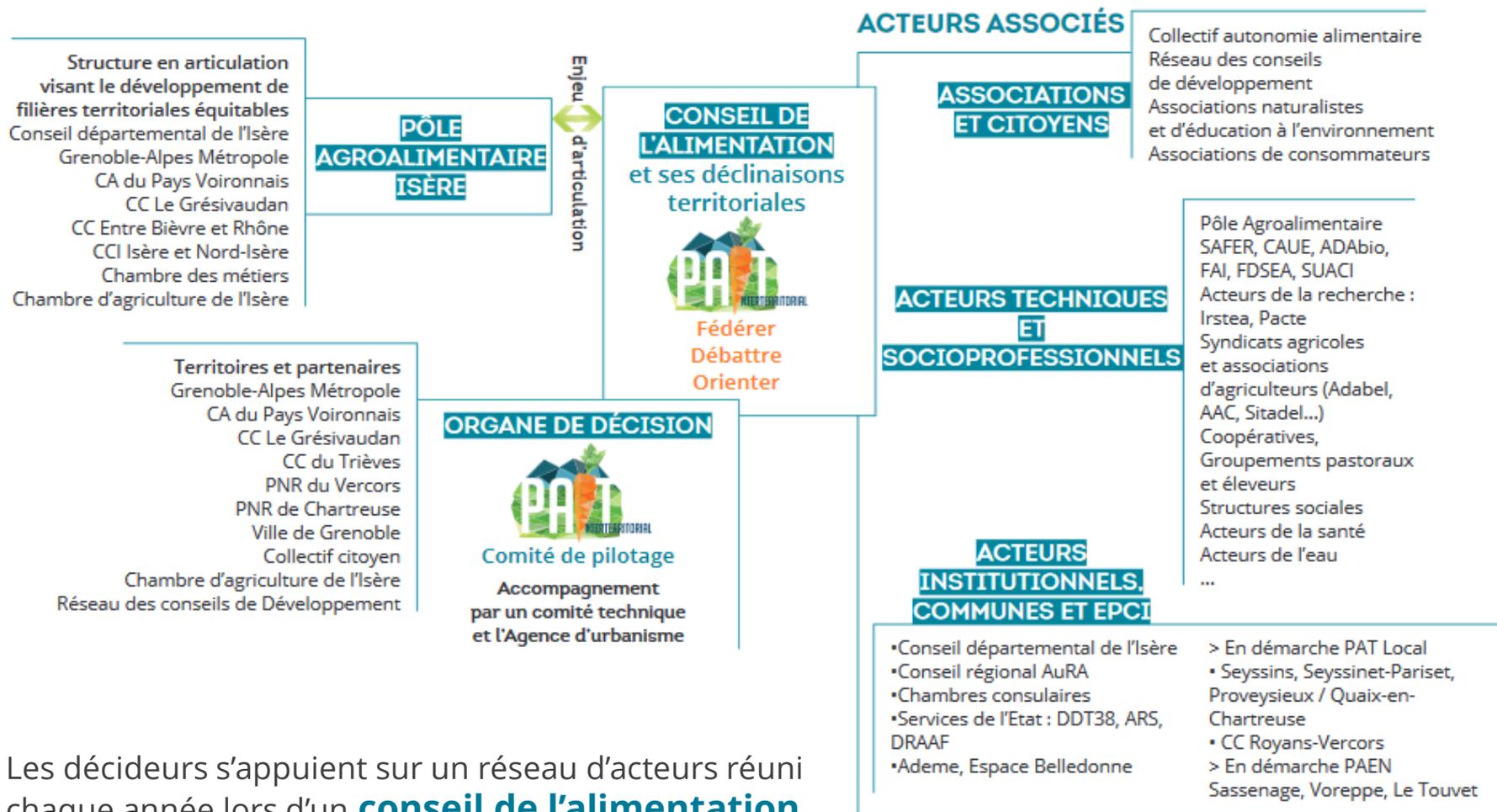
Le PAiT constitue à la fois l'aboutissement de réflexions historiques et le point de départ d'actions d'avenir ambitieuses, structurées et partagées.

>> **Une échelle interterritoriale** : c'est l'échelle de gouvernance propice à la structuration d'un système alimentaire cohérent et à la hauteur des multiples enjeux qu'il représente.

>> **La légitimité d'un territoire plutôt urbain à s'inscrire dans le débat des questions agricoles** est réaffirmée en 2020 avec la nomination d'une vice-présidence à la santé, à la stratégie et à la sécurité alimentaire au conseil de Grenoble-Alpes Métropole.



LE PAIT RASSEMBLE : UNE GOUVERNANCE FÉDÉRATRICE

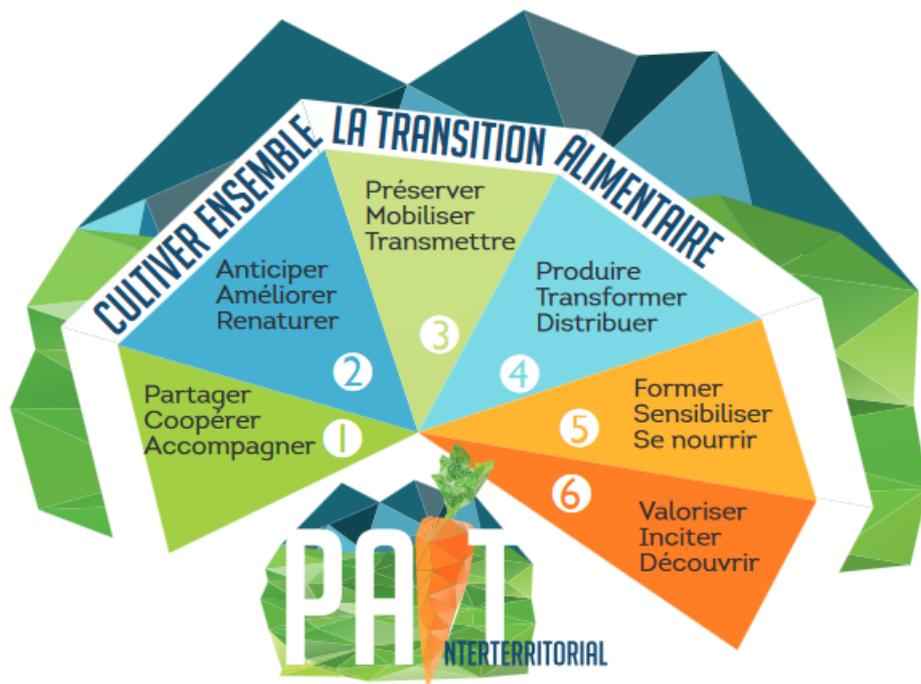


Les décideurs s'appuient sur un réseau d'acteurs réuni chaque année lors d'un **conseil de l'alimentation** pour **fédérer, débattre et orienter l'élaboration puis la mise en œuvre du PAiT.**

LE PAIT RASSEMBLE : UNE AMBITION PARTAGÉE

Une ambition fondatrice, déclinée en fonction des spécificités de chaque acteur et de chaque territoire

>> développer et améliorer localement des modes de production agricoles et de consommations accessibles à tous, favorables à la santé de la nature et de l'homme, dans le respect des ressources (eau, sols, biodiversité).



Cette ambition se décline en six grandes orientations pour enraciner la transition alimentaire dans les territoires.

Le choix de penser ces orientations non pas comme des objets séparés mais comme un cycle vise à mobiliser l'ensemble de la chaîne des acteurs et du système alimentaire.

Chaque action doit idéalement s'inscrire dans plusieurs axes et voir ses effets démultipliés.

Le PAiT traite en priorité des enjeux, orientations et actions à l'échelle supra territoriale.

Il donne aussi un cap à l'action locale, qui peut se décliner à l'échelle d'un groupe de communes, d'une commune seule ou encore, d'un quartier.

Les actions portées localement peuvent être partagées dans un but d'essaimage.

LE PAIT RASSEMBLE : L'AGENCE D'URBANISME ACCOMPAGNE



Les missions de l'Agence d'urbanisme au service du PAiT

2018-2019 : l'Agence coordonne la réalisation du dossier de candidature au dispositif national de reconnaissance des PAT

>> un rôle clé pour redynamiser une synergie entre acteurs

2020 : Dans le cadre d'une action collective visant à structurer l'offre locale sur les labels de qualité éligibles à la loi Egalim, l'Agence réalise une étude collaborative avec la chambre d'agriculture de l'Isère.

>> un apport d'expertise sans être au cœur de l'animation et de la vie du PAiT

2021 : L'Agence poursuit sa mission d'expertise et ouvre **une réflexion d'observation**

2022 : Réalisation d'un **état des lieux du système agricole et alimentaire**

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

SON RÔLE ? ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES EN TRANSITION, ÉCLAIRER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET FAVORISER LA COOPÉRATION TERRITORIALE.

La plus value de l'Agence d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est portée par **une éthique de responsabilité, de neutralité et de transparence**. À l'écoute de chaque territoire, rural, urbain, périurbain ou de montagne, partie prenante d'un ensemble géographique et humain en interaction, elle défend le « bien commun territorial »

Depuis plus de 50 ans, l'action de l'Agence s'enracine dans les histoires et se déploie dans les futurs des territoires de notre grande région alpine. Entre confrontation des regards et recherche de visions partagées, là où les logiques se heurtent et s'articulent, **l'Agence pose des constats, ouvre des pistes, accompagne les acteurs.**



L'AGENCE
D'URBANISME
DE LA
RÉGION
GRENOBLOISE

L'Agence observe, éclaire et accompagne le développement et la coopération des territoires urbains, ruraux et montagnards de la région grenobloise.

2021

S'acculturer (Fresque Agri'Alim)

Identifier les possibles

Benchmark(er) le réseau FNAU

*Tester un fonctionnement
partenarial dédié*

Partager une feuille de route

2022

Capitaliser / Analyser les données

Enrichir / Partager les infos

Rendre visible / Diffuser les résultats

2023

*Pérenniser le fonctionnement
partenarial*

Consolider les informations

*Développer des travaux
exploratoires*

Synthèse des conditions de réussite identifiées en 2021

- ✓ Une ambition de comprendre ce qui n'est pas encore connu (transformation)
- ✓ Une appropriation progressive des contenus avec un thème ciblé chaque année (consommation, transformation)
- ✓ Un besoin de méthode : D'abord caler les enjeux et la stratégie, puis définir les objets d'études pour organiser les moyens à déployer dans le temps (programme de travail partenarial).
- ✓ Une distinction entre le travail d'animation (organisation des réunions, comptes-rendus, diffusions) et le travail de production sur le fond pour gagner en efficacité collective.
- ✓ La structuration d'une équipe pluridisciplinaire autour d'une production.
- ✓ Une communication avec des productions variées, si possible avec l'implication de partenaires extérieurs
- ✓ Une animation régulière, des points thématiques, des visites sur site, des cafés avec intervenants.
- ✓ Une implication des services concernés avec des référents par thème en lien avec la mobilisation de l'équipe de l'Agence
- ✓ Une anticipation des modalités d'hébergement et de gestion des données pour l'observatoire.

2021

S'acculturer (Fresque Agri'Alim)

Identifier les possibles

Benchmark(er) le réseau FNAU

Tester un fonctionnement partenarial dédié

Partager une feuille de route

2022

Capitaliser / Analyser les données

Enrichir / Partager les infos

Rendre visible / Diffuser les résultats

2023

Pérenniser le fonctionnement partenarial

Consolider les informations

Développer des travaux exploratoires

Réalisation d'un état des lieux du système agricole et alimentaire

=> appui à la définition d'objectifs dans la démarche prospective 2050



« *L'état des lieux réalisé en 2022 constitue une première étape de mise à niveau des connaissances à un instant T0 sur le fonctionnement du système agricole et alimentaire à l'échelle du périmètre du PAiT.* »

Il est partie intégrante de l'observatoire : c'est le sommet visible de l'iceberg. »

Deux types d'instances ont été organisées et animées par l'Agence :

- **8 groupes de travail de l'observatoire** (GTO) en associant un acteur de terrain, la Chambre d'agriculture, et un acteur de la recherche, l'INRAe.
- **2 comités technique partenarial** (CTP) pour partager et enrichir les contenus développés, y compris à partir d'**entretiens d'acteurs**.

L'Agence a mobilisé **une douzaine de collaborateurs** pour investiguer l'ensemble des champs nécessaires.

L'état des lieux a été présenté en comité de pilotage du PAiT le **20 septembre 2022**.

Il est diffusé [en ligne](#) dans un format synthétique.

2021

S'acculturer (Fresque Agri'Alim)

Identifier les possibles

Benchmark(er) le réseau FNAU

*Tester un fonctionnement
partenarial dédié*

Partager une feuille de route

2022

Capitaliser / Analyser les données

Enrichir / Partager les infos

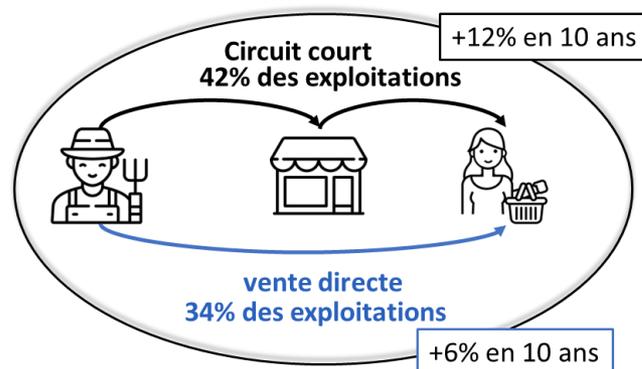
Rendre visible / Diffuser les résultats

2023

*Pérenniser le fonctionnement
partenarial*

Consolider les informations

*Développer des travaux
exploratoires*



Les produits les plus commercialisés en circuit court sont la viande (hors volailles) et les légumes frais et/ou transformés.

Les exploitations de montagne, moins compétitives sur les marchés nationaux (faible taille et contrainte de production dû aux pentes et/ou au climat) **ont développé des modes de production et de commercialisation garantissant de meilleurs revenus** : diversification des productions, transformation à la ferme, vente directe et circuits courts et signes de qualité (AB, AOP, IGP)

Sources: Agreste 2020

2021

- S'acculturer (Fresque Agri'Alim)*
- Identifier les possibles*
- Benchmark(er) le réseau FNAU*
- Tester un fonctionnement partenarial dédié*
- Partager une feuille de route*

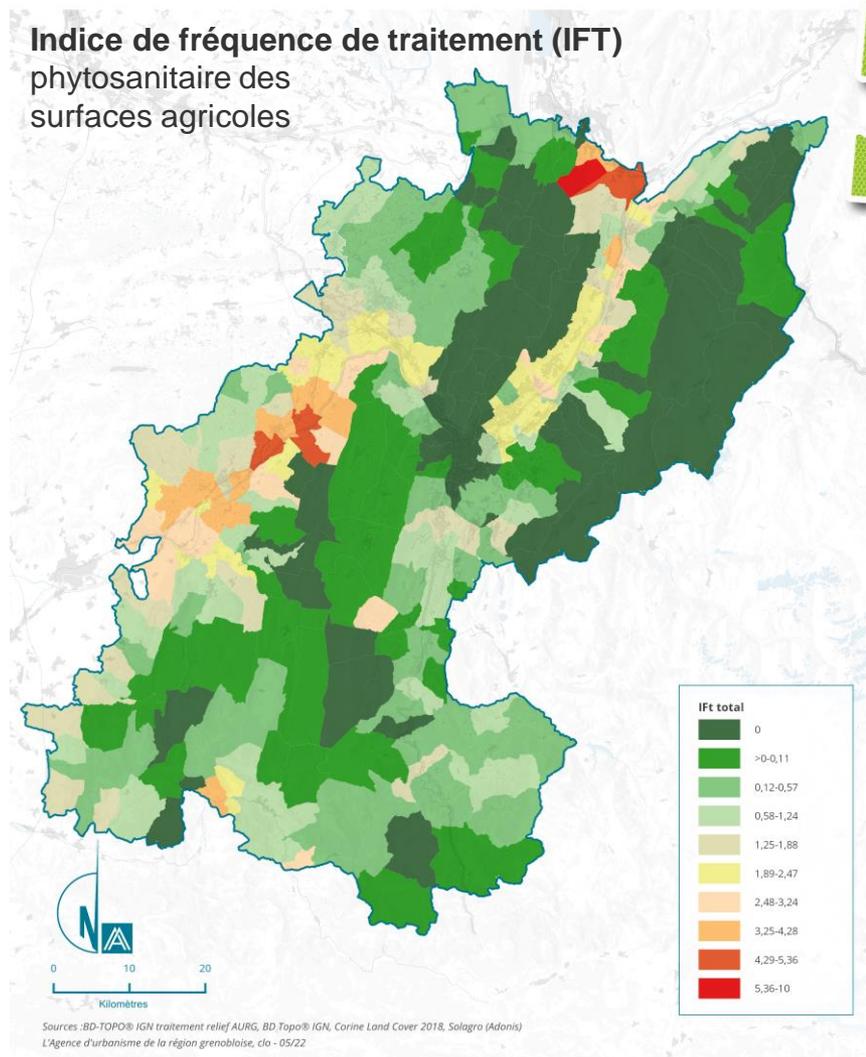
2022

- Capitaliser / Analyser les données*
- Enrichir / Partager les infos*
- Rendre visible / Diffuser les résultats*

2023

- Pérenniser le fonctionnement partenarial*
- Consolider les informations*
- Développer des travaux exploratoires*

Indice de fréquence de traitement (IFT)
phytosanitaire des
surfaces agricoles



Sources: CRATer issu de BNvD 2021, arrêtés ministériels 2017 et 2019 et RPG 2020

2021

*S'acculturer (Fresque Agri'Alim)
Identifier les possibles
Benchmark(er) le réseau FNAU
Tester un fonctionnement
partenarial dédié
Partager une feuille de route*

2022

*Capitaliser / Analyser les données
Enrichir / Partager les infos
Rendre visible / Diffuser les résultats*

2023

*Pérenniser le fonctionnement
partenarial
Consolider les informations
Développer des travaux
exploratoires*

Les instances et leurs rôles

Dédiées à l'observatoire :

GTO:
Techniciens des
financeurs de
l'action
suivi régulier et
orientation des
travaux

CTP:
Ensemble du
comité technique
du PAiT
partage et
enrichissement
des contenus

Inscription dans les instances du PAiT :

Copil PAiT:
Elus
référents
du PAiT
partage des
informations
clés avec les
élus

Cotec PAiT:
Comité
technique
du PAiT
suivi ponctuel
et partage des
travaux en
cours

**Conseil
alimentation:**
Ensemble des
acteurs de
l'alimentation
partage et
implication
des acteurs

Des rencontres
d'acteurs adaptées
aux besoins

2021

- S'acculturer (Fresque Agri'Alim)*
- Identifier les possibles*
- Benchmark(er) le réseau FNAU*
- Tester un fonctionnement partenarial dédié*
- Partager une feuille de route*

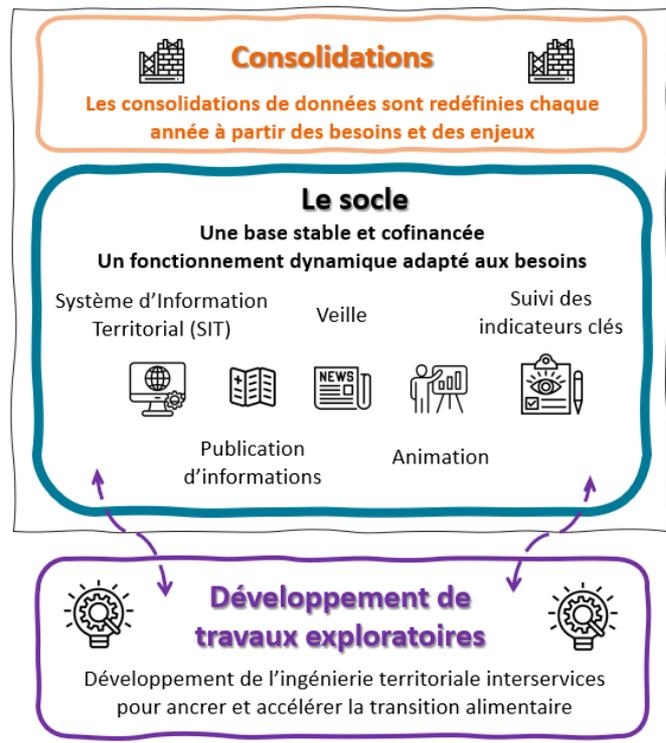
2022

- Capitaliser / Analyser les données*
- Enrichir / Partager les infos*
- Rendre visible / Diffuser les résultats*

2023

- Pérenniser le fonctionnement partenarial*
- Consolider les informations*
- Développer des travaux exploratoires*

Un dispositif d'observatoire adapté aux objectifs stratégiques et actions du PAiT



Programme Agence 2023

- Restauration collective
- Installation et transmission des exploitations



- Indicateurs clés
- Support de communication
- Partage des données
- [...]



- La qualité des sols
- La filière bio
- L'eau



13 fiches action en 2023



Observatoire du PAiT

Comprendre le fonctionnement du système agricole et alimentaire à l'échelle du périmètre du PAiT

Déclinaisons EPCI

Stratégies EPCI

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

— v — v — v — v — v —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Fabien Daumark

21 FÉVRIER 2023

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org

